

# Interprétation et comptes rendus de l'imagerie médicale : du service rendu au patient à votre obligation réglementaire.

FORMATIONS 2016

ufsbd  
UNION FRANÇAISE POUR LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE  
www.ufsbd.fr



Pour qui ?

Pour les chirurgiens-dentistes omnipraticien et/ou spécialiste orthodontiste, pédodontiste, parodontologiste, endodontiste, implantodontiste, occlusodontiste, spécialiste en chirurgie buccale parodontologique et en chirurgie implantaire (Desco) ou en prothèse totale et en gériodontie.



La réalisation, la lecture et surtout l'interprétation des images dentaires représentent un ensemble cohérent d'une pratique pluri quotidienne pour tous les chirurgiens-dentistes quelle que soit l'orientation de leurs activités. C'est un acte médical qui suppose, à chaque étape, la maîtrise des bonnes pratiques, en particulier une bonne connaissance des règles de réalisation des incidences, une lecture précise de la radio anatomie et une évaluation juste des aspects pathologiques tous nécessaires à la qualité du service rendu au patient. Ainsi chaque professionnel pourra agir dans un cadre de qualité et sécurisé pour son patient, mais aussi dans un cadre de compétences maîtrisées tant du point de vue de sa pratique (contraintes / limites) que du point de vue de la gestion de son risque assurantiel.

## Programme

### AVANT LA FORMATION : IDENTIFIER VOS BESOINS

Répondez à un questionnaire de pré-évaluation « on-line\* »

### LA JOURNÉE DE FORMATION PRESENTIELLE (déjeuner inclus)

- Stratégies d'examen, radioprotection, contrôle de qualité :
  - > Les engagements réglementaires des producteurs d'images médicales,
  - > Les bases de la technique d'examen,
  - > Le contrôle de qualité,
- Techniques d'imageries conventionnelles et numériques,
- Radio-anatomie et le diagnostic radiologique, solution de problèmes de localisation,
- L'apport des examens complémentaires avec clichés standards, scanner, IRM, etc...
- > Limites et frontières de l'interprétation d'images dentaires,
- Variantes du normal et cas pathologiques

### DES LA FIN DE LA JOURNÉE DE FORMATION

De retour à votre cabinet, nous vous proposons un accompagnement personnalisé pendant 1 mois, grâce à nos outils « on-line\* » :

- Plan d'action
- Base documentaire avec documents types
- Forum avec les formateurs

### FINALISER VOTRE DPC

1 mois après la journée de formation présentielle, répondez à un questionnaire d'auto-analyse « on-line » pour clôturer votre programme de formation. Vous obtiendrez alors sur [www.ufsbdprogress.fr](http://www.ufsbdprogress.fr), une attestation permettant de justifier de votre participation au DPC (quel que soit le mode de financement choisi).

\*sur [www.ufsbdprogress.fr](http://www.ufsbdprogress.fr)

### Durée :

1 journée de formation présentielle  
9h00 – 17h30  
+ UFSBDPROGRESS (1 mois)

### Public :

Chirurgien-dentiste  
Assistante dentaire

### Intervenants :

Dr Bernard CASTELLS

## Les + de cette formation

- Limiter l'exposé magistral
- Faciliter l'apprentissage par les problèmes : nombreuses illustrations et exercices interactifs

## Objectifs pédagogiques

- Connaître, comprendre et maîtriser l'utilisation des différentes techniques d'imagerie dentaire accessibles à la profession : panoramique dentaire, télécône, Cône Beam, ...
- Maîtriser les risques assurantiers lors de la production et de l'utilisation des différentes techniques d'imagerie dentaire :
  - > fondées sur l'existence d'un contrat de soins entre le praticien et son patient : obligation de moyens (tout mettre en oeuvre) et non d'une obligation de résultat (réussir à coup sûr).
- les fautes de nature à engager la responsabilité du praticien : les manquements au devoir d'humanisme médical et les fautes techniques (c'est-à-dire celles que n'aurait pas commises un

praticien avisé et consciencieux) :

- > L'obligation de résultat en matière de prothèse : les éléments prothétiques inadaptés, inesthétiques ou fracturés.
- > En matière de soins endodontiques : l'obturation insuffisante ou le dépassement de pâte, et en matière d'implantologie, les lésions du nerf alvéolaire avec paresthésie, les périimplantites, les défauts d'ostéo-intégration et les sinusites.
- > ... et toutes les complications consécutives à des soins dentaires et chirurgicaux comme les infections, abcès, cellulites et kystes.

Mieux Interprétation et comptes rendus de l'imagerie médicale : du service rendu au patient à votre obligation réglementaire.

OGDPC programme 13001500021



## 1. Sessions 2016

<input type="checkbox"/> Bordeaux le 16 juin <b>session 10</b>	<input type="checkbox"/> Paris le 09 juin 2016 <b>session 13</b>
<input type="checkbox"/> Lyon le 06 octobre <b>session 11</b>	<input type="checkbox"/> Toulouse le 08 décembre 2016 <b>session 14</b>
<input type="checkbox"/> Nîmes le 07 avril <b>session 12</b>	

## 2. Information sur le(s) participant(s)

Nom du participant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Nom de l'assistante dentaire : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 RPPS (carte de l'ordre) : \_\_\_\_\_ ADELI : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

## 3. Choix du type de financement

<input type="checkbox"/> Tarif adhérent(e) UFSBD 354 €	<input type="checkbox"/> Non adhérent(e) UFSBD 392 €
--------------------------------------------------------	------------------------------------------------------

<p><b>AVEC L'OGDPC</b> pour les praticiens libéraux et de centres de santé exerçant dans le cadre conventionnel</p>	<input type="checkbox"/> <b>1<sup>er</sup> programme de l'année totalement pris en charge et indemnisé 315 €</b>	<p><b>VOTRE FIDELITE RECOMPENSEE !</b></p> <input type="checkbox"/> <b>2<sup>ème</sup> programme de l'année à l'UFSBD pris en charge en totalité**</b>
	<input type="checkbox"/> Je m'inscris à ce programme sur <a href="http://www.mondpc.fr">www.mondpc.fr</a> * (reporter les références ci-dessous dans « inscription directe ») et je m'engage à participer à l'intégralité du programme <input type="checkbox"/> Je joins un chèque de caution à l'ordre de l'UFSBD d'un montant de 392 €, une enveloppe timbrée à mon adresse et je retourne le bulletin d'inscription complété.	<input type="checkbox"/> Je m'inscris à ce programme sur <a href="http://www.mondpc.fr">www.mondpc.fr</a> * (reporter les références ci-dessous dans « inscription directe ») et je m'engage à participer à l'intégralité du programme <input type="checkbox"/> Pour connaître le montant de la participation de l'OGDPC pour votre 2 <sup>ème</sup> formation : consultez la rubrique « mon forfait DPC »** : il suffit de soustraire au prix du programme la participation de l'OGDPC
<p><b>AVEC LE FIF PL</b></p> <input type="checkbox"/> Je suis chirurgien-dentiste libéral <input type="checkbox"/> Je fais ma demande de prise en charge sur le site du FIF PL		
<p><b>AVEC ACTALIANS</b></p> <input type="checkbox"/> Je suis assistante dentaire <input type="checkbox"/> Je fais ma demande de prise en charge sur le site d'ACTALIANS		
<input type="checkbox"/> Vous êtes <b>dentiste salarié</b> et vous ne répondez pas aux critères mentionnés ci-dessus : retournez le bulletin d'inscription en précisant les documents dont vous avez besoin pour une éventuelle prise en charge de votre formation		

\*En l'absence de cette action, l'UFSBD se réserve le droit d'encaisser votre chèque de caution

\*\*Si vous suivez vos 2 premiers programmes de l'année à l'UFSBD, nous vous accordons directement le tarif adhérent UFSBD : vous n'aviez rien à régler pour le 2<sup>ème</sup> programme !

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Les lieux, horaires et conventions me seront communiqués environ 15 jours avant la journée de formation. Pour toute annulation au moins 15 jours avant le début de la formation, des frais de gestion de 100 € seront facturés. A moins de 15 jours de la formation, aucun remboursement ne pourra être demandé et votre chèque de caution sera encaissé. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant, l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner la prestation au plus tard 15 jours avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

Je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département : je joins un chèque de 50 €